

## Le Landin > Château du Landin



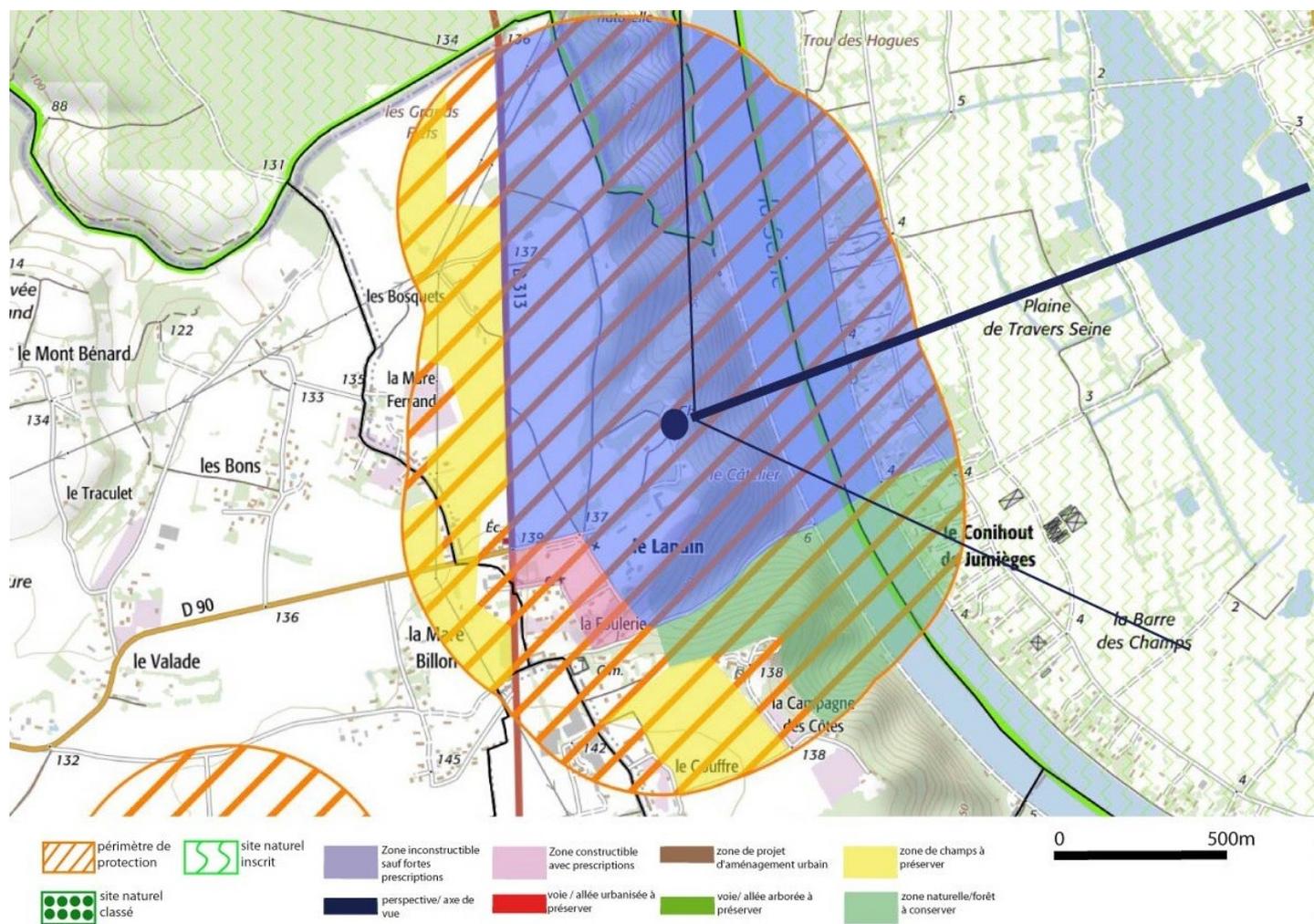
La commune du Landin fait partie du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

La rive Est de la Seine face au château (boucle de Jumièges) est site classé.

Le château du Landin et ses dépendances sont inscrits depuis le 29 avril 2002 en tant que monuments historiques. La protection concerne également le parc et des vestiges archéologiques avec notamment une ancienne motte féodale

Une forteresse, dont il subsiste la motte, occupait le site stratégique du Landin dès le XII<sup>e</sup> siècle et permettait le contrôle de la Seine en aval de Rouen. Le château actuel a été construit vers 1760 pour Nicolas Thirel de Boschamel, abbé de Boismont et membre de l'Académie Française. Inspiré par le style néoclassique, l'édifice présente un corps principal sobre avec des façades en briques. Entre 1850 et 1860, le marquis de Chaumont-Guitry, chambellan de Napoléon III, fait ajouter deux ailes latérales et un avant-corps circulaire surmonté d'une coupole. Les intérieurs sont également remaniés. Le domaine possède un parc magnifiquement arboré, planté au XVIII<sup>e</sup> siècle et remanié au XIX<sup>e</sup> siècle avec la construction de dépendances. Dans l'ancienne ferme du domaine subsistent les vestiges archéologiques d'une motte féodale, d'un manoir et d'une chapelle des abbés de Jumièges, propriétaires du domaine au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

Construit au sommet d'un coteau boisé, le château domine la boucle de Jumièges à l'Est, lui assurant un superbe panorama sur le fleuve et la plaine de Travers Seine. Les plantations du parc forment un écrin arboré autour de la propriété. Le paysage rural alentour est à préserver.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade ouest du château



Le corps principal



Le corps principal (vue rapprochée)



La façade est du château



Le panorama sur la boucle de Jumièges



Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre, en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Le bâti rural avoisinant



Une ferme mêlant briques et pierre



Une maison avec briques et ardoises



L'allée plantée menant au château



L'environnement rural